

Plurilinguisme et idéologies linguistiques au « Pays sans frontières »

En mai 1989, à peine un an avant la rédaction du traité européen qui fit connaître cette ville de par le monde — le *PEN International* organisa à Maastricht un colloque sur le thème « *The End of Ideologies* » ressemblant *a posteriori* à un présage. En effet, en novembre de la même année, la chute du mur de Berlin et la fin subséquente de la guerre froide paraissent être des réponses positives à cette thèse de travail. Mais, détrompons nous, les idéologies, sous la forme de racismes et de fanatismes de tout genre, continuent à sévir sur notre globe autant dans les pays de l'est que dans ceux de l'ouest.

A Maastricht, j'ai présenté, en tant que délégué du PEN Centre francophone belge et suite à la demande de son président Georges Sion, une communication sur une autre idéologie inutile et dangereuse : *le fanatisme linguistique*. Trop longtemps, dans notre pays, et plus spécialement dans la région mosane au sud de Maastricht (aux Fourons), une fallacieuse « question linguistique » a été nourrie au détriment de notre pays. (1)

Et cependant un regard dans l'histoire de la région de Liège-Maastricht-Aachen montre clairement qu'il ne doit

(1) *Language contact and language imperialism in the area Liège-Maastricht-Aachen*, Maastricht 1989.

pas en être ainsi. En effet, mes recherches dialectologiques et l'étude philologique des sources de l'ancien régime menées depuis 1966 au « *Pays sans frontières* », surtout dans l'ancien duché de Limbourg (voir carte en annexe), ont pu élucider, par une analyse statistique comparative, l'évolution linguistique avant et après le Congrès de Vienne. C'est celui-ci, beaucoup plus que le Traité de Versailles, qui cause le déchirement politique et linguistique de notre région (2).

Avant l'avènement des nationalismes du 19^e siècle culminant dans trois guerres de plus en plus racistes en 1870, 1914 et 1940, toute cette vaste aire connaissait depuis l'époque des ducs de Bourgogne un plurilinguisme excessivement fructueux promu officiellement. Déjà les dialectes wallons et thiois de cette zone de contacts intenses, en perdition depuis l'obligation scolaire, fournissent les preuves indélébiles d'un véritable mariage intime quasi bimillénaire.

Et mon collègue et ami René Jongen, membre de la section flamande de notre Commission Royale et également originaire de cette région d'entre-deux, a tout à fait raison lorsqu'il souligne la valeur intrinsèque des dialectes ancestraux de cet ancien noyau carolingien dont les diverses strates contiennent l'histoire de l'Europe de l'ouest. (3)

Actuellement, trois langues écrites devenues graduellement orales depuis le début du 17^e siècle, et surtout au 20^e siècle, se rencontrent dans notre aire : le français, le

(2) L. WINTGENS, *Grundlagen der Sprachgeschichte im Bereich des Herzogtums Limburg*, Ostbelgische Studien I, Eupen 1982 ; le même, *Weistümer und Rechtstexte im Bereich des Herzogtums Limburg*, Ostbelgische Studien III, Eupen 1989.

(3) R. JONGEN, *Enkele specifieke kenmerken van de Overmaasdialecten*, in Heem., 4^e année, n° 1-6, Halle 1970, p. 6 ; le même, *Sprachschöpferische Wirkungsmöglichkeiten in der Mundart*, in Im Göhltal Nr. 55, Gemmenich 1992, p. 29.

néerlandais et l'allemand. Ainsi, symptôme de la tendance actuelle vers la division plutôt que vers l'union qui fait la force, l'ancien ban limbourgeois de Montzen est aujourd'hui réparti sur les trois Communautés culturelles belges : Remersdael et Teuven appartiennent à la Communauté flamande, Montzen et la partie centrale à la Communauté française et Kelmis-La Calamine avec Neumoresnet à la Communauté germanophone de notre pays.

Toutes ces réalités récentes sont suffisamment bien connues. Mais ce qui est généralement ignoré est le fait qu'avant l'abolition de l'ancien régime et jusque vers la fin du 19^e siècle, ces trois langues vivaient ici en une cohabitation aussi fructueuse que celle des dialectes romans et germaniques. L'analyse épigraphique objective — il y en a eu d'autres dans les années '40 et même après — de la collection de croix funéraires du 16^e au 18^e siècles, unique en Europe, conservées entre autres à Aubel, Baelen, Hombourg et Montzen, prouve cet état de fait autant que les journaux en allemand, en français et en néerlandais édités par la famille Willems à Aubel, seul bourg trilingue de la Belgique au 19^e siècle et jusqu'en 1914, situé dans la pointe orientale de l'ancien comté de Dalhem. (4)

En effet, des nationalismes ne pouvaient germer dans ces territoires relativement exigus qu'étaient le duché de Limbourg, les comtés de Dalhem et de Valkenburg (Fauquemont), la Seigneurie de Rolduc et la Principauté de Liège comprenant, depuis 1366, le comté de Loon (Looz). Dans tous ces petits pays situés dans ou en bordure de la zone de contact romano-germanique — couture appe-

(4) L. WINTGENS, *Grundlegung einer Geschichte der Literatur in Ostbelgien*, Ostbelgische Studien II, Eupen 1986, srt. p. 2-35.

lée aujourd'hui à tort « frontière linguistique » — les langues et dialectes n'étaient pas considérés comme des étiquettes collées au front des utilisateurs, mais comme autant de moyens pragmatiques de communication humaine, fonction qu'ils remplissent de par leur nature.

Durant des siècles, cette aire entre la Meuse et le Rhin (portant aujourd'hui le nom EUREGIO) était par conséquent caractérisée par une ouverture culturelle inouïe qu'aucun non initié ne pouvait imaginer pour ce champ de bataille international répété. Quelques historiens évoquant la période carolingienne ont pourtant appelé la patrie du fameux trouvère plurilingue Heinrich van Veldeke ($\pm 1125-1200$) « le berceau de l'Europe ».

Après la bataille de Worringen, le 5 juin 1288, le duché de Limbourg et Rolduc, unis depuis 1136, furent — comme Dalhem (dès 1239) et Valkenburg (dès 1364) — attachés en union personnelle au duc de Brabant Jean I^{er} (1256-1294) et à ses héritiers. Mais les nouveaux maîtres ne changèrent rien dans la juridiction et dans l'emploi des langues. La *scripta ripuarienne* (basée sur le dialecte d'Aix-Vaals-Raeren) était ainsi maintenue dans tous les domaines de la vie sociale jusqu'à l'introduction de la langue de Luther vers la fin du 16^e siècle.

Dans les trois bans thiois de Baelen, Montzen et Walhorn, le *ripuarien* était alors remplacé par le *brabançon*, secondé toujours davantage par le *français*, dans le domaine de l'administration, par l'*allemand* comme langue du culte et, par là, de l'école, de la culture. Par contre, l'*allemand* n'apparaît jamais comme langue de l'administration et de la juridiction. (5)

(5) Malgré ma formulation claire, identique à la présente, dans un article publié dans le volume *BAILUS-BAELEN 888-1988, Mélanges*, Baelen 1988, p. 207, A. BERTHA, *Auf dem Büchermarkt*, in *Im Göhlthal*, Nr. 45, Gemmenich 1989,

Ce parallélisme des langues d'après les domaines — usage pragmatique relativement moderne — a été longtemps ignoré par autant de pseudo-scientifiques tentant à tout prix de classer, de catégoriser notre région de contacts multiples. Par exemple, dans la période entre les deux guerres deux philologues montzenois se livrent une lutte ardue qui semble vaine à l'heure actuelle puisque d'aucuns prétendent que la région de Montzen-Baelen serait depuis toujours francophone. En effet, notre analyse détaillée des dialectes et de la langue des sources juridiques démontre, en ce qui concerne la thèse allemande de Heinrich Bischoff (1867-1940) aussi bien que la thèse flamande de son élève Joseph Langohr (1873-1950), qu'elles sont toutes les deux fausses parce que exclusives. (6)

Il est à espérer que les affirmations plus récentes, émises par des sociolinguistes étrangers classifiant erronément nos dialectes de transition bas-franciques - ripuariens comme des « deutsche Umgangssprachen », ne soient le signe de la renaissance d'un impérialisme nuisible à la science objective autant qu'à « l'esprit européen ». (7)

En 1988, l'éditeur du catalogue d'exposition *Der Name der Freiheit*, commémorant la bataille de Worringen, écrit de manière laconique : « Noch betrachtet man sich

p. 103, change mes propos en « citant » comme suit : « Leo Wintgens ... zeigt wie die frühe ripuarische Verwaltungs- und Gerichtssprache durch das „Brabantische“, seltener das Hochdeutsche, und das Französische verdrängt wird ... » !

(6) H. BISCHOFF, *Die deutsche Sprache in Belgien. Ihre Geschichte und ihre Rechte*, Eupen 1931 ; J. LANGOHR, *Le Nord-est de la Province de Liège et le Canton d'Eupen. Etude historique et linguistique*, Bruges 1933.

(7) Entre autres P.H. NELDE, *Volkssprache und Kultursprache. Die gegenwärtige Lage des sprachlichen Übergangsbereichs im deutsch-belgisch-luxemburgischen Grenzraum*. Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik, Beihefte Neue Folge, 31, Wiesbaden 1979 ; le même, *Wortatlas der deutschen Umgangssprachen in Belgien*, Stuttgart 1987.

am Hofe Jans I. von Brabant als zugehörig zum deutschen Sprachbereich.» (8) Certes, Jan van Heelu, dans la préface de son épopée *Rymkronyk betreffende den slag van Woeringen*, dédie l'ouvrage à la princesse Margarethe d'Angleterre, future épouse de Jean II de Brabant, en vue de lui enseigner la « Dietsche tale ». Par conséquent, comme d'autres avant lui, l'historien allemand oublie ou ignore que le terme *Dietsch* et même *Duytsch*, utilisé au moins jusqu'au début du 17^e siècle au duché de Brabant, entre autres à Bruxelles, pour dénommer la *scripta brabantonne*, signifie en fait « lingua theudisca », langue du peuple en regard du latin écrit, et est ainsi synonyme de „germanique continental”. (9) Une preuve inéluctable : en anglais *Dutch* signifie „néerlandais” et non pas „allemand”. Il est, par ailleurs, insensé de vouloir créer un „deutscher Sprachbereich” plus de deux siècles et demi avant que la langue de Luther ne prenne son essor.

Le concept ancestral « lingua theudisca », en germanique *diutisk*, désignant la langue germanique vernaculaire à côté du latin, se maintient d'autre part dans les dénominations de certaines langues régionales telles que le *Schwyzerdütsch* alémanique et notre *dütsch* — appelé plus récemment *plattdütsch* pour le distinguer du „Hochdeutsch” s'introduisant dès le 17^e siècle — qui englobe entre autres les dialectes parlés entre Maaseyck, Aix-la-Chapelle et les Hautes Fagnes.

(8) W. SCHÄFKE, *Der Name der Freiheit 1288-1988. Aspekte Kölner Geschichte von Worringen bis heute*, Köln 1988, p. 105.

(9) Voir, entre autres, P. DE RIDDER, *De « acta capitularia » van Sint-Goedele als bron voor de studie van het taalgebruik te Brussel (1370-1786)*, in Album Carlo Wyffels, Bruxelles 1987, p. 139-148, ainsi que B. DE TROYER, *De benaming van onze taal in oude minderbroedersdrukken*, in *Miscellanea Neerlandica* offerts à Jan Deschamps, Leuven 1987, II, p. 411-417.

La ville bicéphale de Maastricht, régie à la fois par le prince-évêque de Liège et le duc de Brabant, a toujours été un centre de rencontre cosmopolite au sein de cette région. Actuellement, la plus grande société d'histoire des Pays-Bas, la « Limburgs Geschied- en Oudheidkundig Genootschap » porte encore en sous-titre l'ancienne dénomination „Société historique et archéologique dans le Limbourg”. De nombreuses maisons patriciennes du 17^e-18^e siècle dans la plus ancienne ville du pays portent d'ailleurs des noms français.

L'ouverture que Jean Lejeune a dépeint pour la cité de Liège dans le domaine économique et social (10) y a longtemps aussi existé au niveau linguistique et culturel. Au 15^e siècle, par exemple, les tournois de théâtre, les fameux « Landjuwelen » s'exécutant en langue thioise, ont eu lieu à Maastricht en 1438, et à Liège en 1441, comprenant entre autres des confréries de Tongres, Hasselt, Saint-Trond, Bilzen et Herk. Au 19^e siècle, certaines écoles primaires à Liège et à Verviers dispensaient régulièrement des cours d'allemand. Jusqu'en 1914, les écoles communales de Verviers, considérant l'allemand comme la seconde langue régionale, enseignaient un cours d'allemand chaque jour dès la première année primaire.

La ville impériale d'Aix-la-Chapelle a vu paraître en 1261 une des plus anciennes chartes en langue ripuaire. Au cours du 14^e siècle, les fameux « Landfriedensbünde », traités de paix alliant des territoires situés même au-delà de la Meuse et du Rhin, y furent signés dans cette langue. Bien après l'introduction de l'allemand comme langue écrite, vers le milieu du 16^e siècle, des actes notariaux y sont encore rédigés en brabançon.

(10) J. LEJEUNE, *Pays sans frontière. Aix-la-Chapelle - Liège - Maastricht*, Bruxelles 1958.

Au début du 18^e siècle, par exemple, une pétition des habitants du ban limbourgeois de Walhorn adressée au Conseil suprême du Brabant est rédigée à Aix-la-Chapelle — en langue française. Encore vers la fin du 19^e siècle, des livres sont édités en français, chose qui semble devenue impossible à l'heure actuelle qui pourtant se veut européenne.

Cette coexistence fructueuse paraît avoir presque totalement disparue dans ces trois cités à l'aube du 21^e siècle suite aux conséquences de deux cents ans de nationalismes et de fanatismes linguistiques, sauf peut-être à Maastricht où règne encore, en partie, cette polyvalence culturelle qui était jadis propre au pays mosan. En voici pour preuve deux attitudes symptomatiques qui semblent, à première vue, contradictoires : Lors de l'ouverture du congrès du PEN susmentionné, seul le délégué du gouverneur de province s'est adressé en néerlandais au public intercontinental, les organisateurs s'exprimant de manière pragmatique en anglais. D'autre part, l'attitude cosmopolite n'exclut pas la langue du terroir fortement en péril dans les villes de Liège et d'Aix devenues unilingues : En effet — tout comme au Grand-Duché de Luxembourg — les nombreux fonctionnaires en provenance du nord s'établissant dans la ville se font un honneur d'apprendre l'idiome local, le *Mestréchs* pour être pleinement accepté dans la société de la cité mosane.

Et cernons davantage encore l'ouverture culturelle désarçonnante de prime abord, mais qui, dans la réalité, n'a rien d'exceptionnel des siècles durant dans cette vaste aire de brassage ethnique créée entre le Rhin et l'Oise suite à la colonisation romaine et aux invasions germaniques successives dès avant et depuis le début de notre ère :

Pour commémorer le 100^e anniversaire de la mort de César Franck lors d'une exposition internationale au Centre culturel de Welkenraedt, nous avons voulu sonder objectivement l'identité nationale de ce compositeur européen, né à Liège en 1822 et mort à Paris en 1890. (11) Sa langue maternelle était notre idiome régional, le *plattdeutsch*, francique carolingien dans ses variantes aixienne et gemmenichoise. Les langues écrites de ce « flamand de Liège », comme disaient certains français, ou de ce « wallon rhénan » d'après d'autres, étaient le français par son éducation à Liège et à Paris, l'allemand par la famille aixienne de sa mère et, sans doute, le néerlandais par les notables limbourgeois, ancêtres de son père, sans oublier le latin.

Mais le racisme semé au 20^e siècle pendant les deux guerres mondiales, et surtout l'impérialisme linguistique utilisé comme arme par le régime nazi ont détruit autant de valeurs culturelles dans cette région frontalière. Comme résultat tangible nous constatons, 50 ans après, que dans certaines régions dans l'est de notre pays, à Montzen-Baelen et dans l'*Arelerland*, tout comme dans le Limbourg hollandais entre Maastricht et Vaals et en Alsace-Lorraine, le « Hochdeutsch » a perdu tant de crédit qu'un journaliste a pu parler de régions « wo Kriege nicht nur Menschen, sondern auch Sprachen töten ». (12)

Sauf dans le Limbourg hollandais, une confusion délibérée des dialectes germaniques autochtones avec la

(11) Le catalogue édité en 1990 contient entre autres les articles de L. WINTGENS, *L'identité nationale du compositeur César Franck (1822-1890), originaire du « Pays sans frontières ». Etude de philologie historique*, et de V. BERNARD, *César Franck, ses origines, sa vie, son œuvre*.

(12) Conclusion d'une recension non signée du livre de G. MASSENAUX, *Baelen-sur-Vesdre, village aux marches de la francité. L'expansion du français suite aux deux guerres*, Baelen 1981 (Grenz-Echo, Eupen 21-11-1981).

« langue de l'ennemi » cause longtemps encore un dénigrement renforcé de ces langues ancestrales ayant durement à souffrir du seul fait de leur parenté relativement éloignée avec l'allemand.

Mesdames, Messieurs, « la fin des idéologies », « la résurgence des particularismes à la fin du 20^e siècle » ... ? La situation inhumaine désastreuse que vivent en ce moment les peuples de l'ex-Yougoslavie dans une Europe plus vaste, qui, pourtant, désirerait s'unifier davantage, prouve que le racisme et le fanatisme continuent à sévir, à causer autant de morts et à étouffer autant de cultures.

Devant cet arrière-plan mondial, le slogan affiché entre autres dans différents bâtiments publics à Bruxelles « *Cultuur eindigt waar racisme begint* » devient une devise de prime importance. Mais les instances responsables dans les diverses parties de notre pays ne doivent pas oublier que le particularisme linguistique outrancier et, plus encore, l'impérialisme des langues dites « officielles » ou « de culture » sont déjà des formes de racisme tendant à discriminer et à opprimer ceux qui sont « différents ». Et, concrètement, dans les Fourons, où deux parties se disputent depuis des décennies au détriment du pays tout entier au nom de deux langues officielles qui ne sont même pas encore réellement maîtrisées de part et d'autre, le *plattendütsch* autochtone aurait facilement pu servir de medium de réconciliation si l'entente avait vraiment été voulue.

Mais terminons sur une note plus optimiste et moins critique en citant un des auteurs issus de cet ancien « Pays sans frontières ». En quelques lignes son poème nous fait part d'une manière de penser, d'une « *Weltanschauung* » qui pourrait encore et à nouveau servir de

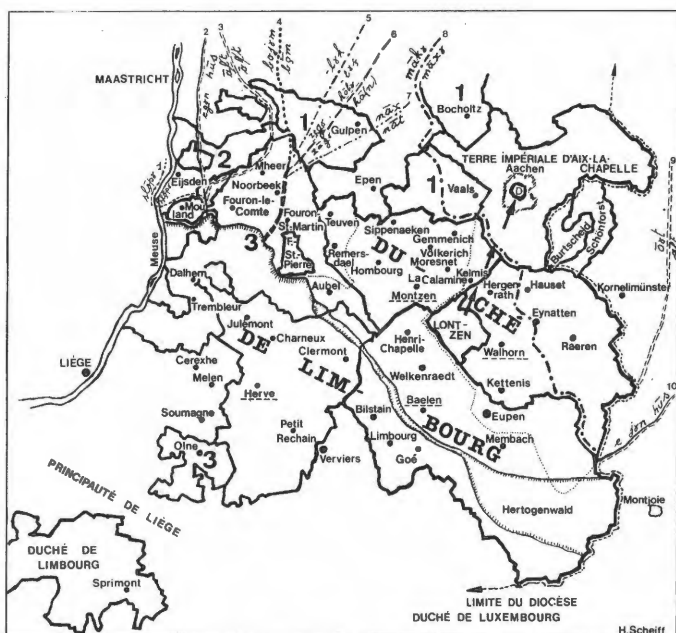
modèle à tous ceux qui veulent véritablement (re)créer une « Europe des cultures ».

Bien qu'il soit déjà né sujet prussien, Theodor Breuer (1815-1904) d'Eupen est resté tout à fait conscient de ses racines limbourgeoises polyculturelles dépassant les frontières politiques récentes. A l'âge de 15 ans, il a vu naître au-delà du poste de douane au Garnstock entre Eupen et Baelen, la Belgique, un pays plurilingue qui a dû rappeler aux vieux l'union de l'ancien duché de Limbourg et du duché de Brabant.

C'est sans doute en guise de réaction contre les pressions linguistiques centralisatrices toujours plus pesantes au cours du 19^e siècle, non seulement sur la « Wallonie prussienne » de Malmedy, mais aussi sur toute la Rhénanie, que partout des auteurs dialectaux élèvent leurs véritables langues maternelles au rang d'idiomes littéraires. Theodor Breuer est un des premiers poètes dialectaux, précurseur d'August Tonnar (Eupen 1827-1909), auteur du premier dictionnaire dialectal en Rhénanie, ainsi que de Léon Teller (Welkenraedt 1880-1954) (13) et de Gérard Tatas (Gemmenich 1918-1980) qui, animés par une motivation similaire, entrèrent en action à l'issue des deux guerres mondiales.

En deux distiques seulement, rédigés en rime croisée, deux langues officielles embrassent deux idiomes régionaux, le *plattdiitsch* de Montzen et d'Eupen (*Néau* dans ce poème) et le *wallon* de Herve et de Verviers — espérons qu'ils ne les étoufferont pas — dans une sérénade chantée en l'honneur d'une bien-aimée fictive. Mais ces éloges

(13) Un manuscrit de cet auteur porte la mention : *Ce cahier appartient à Léon Teller de Welkenraedt (Lançauumont) qui, outre la grande estime qu'il témoigne à l'égard de la langue française, désire que le patois de la région, c'est-à-dire notre langue maternelle, soit également respecté.*



*Carte historico-linguistique du duché de Limbourg
extraite de Pays de Herve, Liège 1987, p. 204.*

sont en réalité une déclaration d'amour à notre ancestrale région d'entre-deux, à cette terre carolingienne de réconciliation, une réalité culturelle latente qui n'attend qu'à être ravivée.

Theodor BREUER

An ... ä ge Stammbouch

Tu es la plus belle Néautoise
 QUE J-NA JAMENG VEIOUX !
Än köss ech et wönsche, ohn' Spasse,
 So würdest mein Weibchen Du !

L. WINTGENS